



ENCOMBRANTS



GRAVATS



DÉCHETS VERTS



BRANCHAGES



TUBES/LAMPES ÉCO



DÉCHETS TOXIQUES



CARTON



PILES



HUILE MOTEUR



FERRAILLE



BOIS



ÉLECTROMÉNAGER



Les déchets toxiques ne sont pas acceptés sur le site de Challes.
Les gros appareils électroménagers (dont la taille est supérieure à celle du cafetière électrique standard) sont acceptés uniquement sur les sites de Changé et de Parigné-l'Évêque.



CHANGÉ

allée du Pont
giratoire de la route de Parigné



Ouvert le mardi, le jeudi et le samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

lieu dit « La Passardière »
route de l'Herpinière



Ouvert le lundi, le mercredi et le samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Horaires d'ouverture valables à partir du 1^{er} avril 2009.



Toutes les déchetteries sont fermées le 1^{er} janvier, le lundi de Pâques, les 1^{er} et 8 mai, le jeudi de l'Ascension, le 14 juillet, le 15 août, à La Toussaint, le 11 novembre, et le 25 décembre.

CHALLES

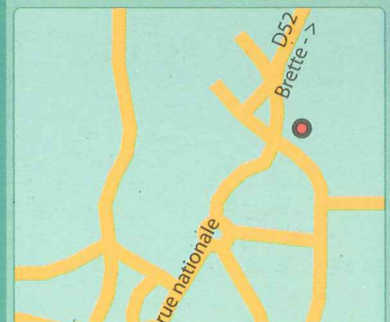
route de Château-du-Loir
près du centre de secours



Ouvert le mercredi et le vendredi
de 14h à 17h30.

SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

lieu dit « La Pièce de l'Église »
près des ateliers municipaux



Ouvert le lundi, le mercredi et le
vendredi de 14h à 17h30.

Je colle ma vignette
d'accès sur mon pare brise !



L'accès aux
déchetteries du
réseau est réservé
aux véhicules qui
disposent d'une
vignette numérotée. Gratuite pour
les particuliers, elle est disponible à
l'Hôtel Communautaire,
rue des Écoles à Parigné-l'Évêque.

Je respecte les consignes
des agents de déchetteries !



Les agents ont
pour mission
de vérifier que
les dépôts sont
conformes au
règlement. Ils informent et guident.
En aucun cas, ils ne sont chargés du
transport ou du déversement des
déchets dans les bennes.

Je n'abuse pas des
points d'apport volontaire !



Afin de limiter
les coûts, les
conteneurs
d'apport
volontaire ne
doivent être utilisés qu'à titre
exceptionnel. Verre, papier, carton,
plastique et briques sont collectés à
domicile chaque semaine.